

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09957 Numéro SIREN : 819 928 896 Nom ou dénomination : 6&7

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2018 sous le numéro de dépôt 107574

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 07-11-2018

N° DE DEPOT : 107574

N° GESTION : 2016B09957

N° SIREN : 819928896

DENOMINATION : 6&7

ADRESSE : 19 rue de Milan 75009 Paris

MILLESIME : 2017

6&7

91 Rue DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ

75008 PARIS 8E

Antipin
Conférence
Reyes

Comptes au 31/12/2017



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	330 828,01	330 366,73	461,28	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	153,00		153,00	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	244,00		244,00	
ACTIF IMMOBILISE	331 225,01	330 366,73	858,28	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	52 465,00		52 465,00	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	58 738,14		58 738,14	
Autres créances	170 518,12		170 518,12	
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 866 173,82		1 866 173,82	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	59 775,00		59 775,00	
ACTIF CIRCULANT	2 207 670,08		2 207 670,08	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 538 895,09	330 366,73	2 208 528,36	

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 51 630,00)	51 630,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	973 353,13	
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-991 225,96	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	33 757,17	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11,58	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 750 000,00	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 803,76	
Dettes fiscales et sociales	66 955,85	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 174 771,19	
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 208 528,36	

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 500,00		1 500,00	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 500,00		1 500,00	
Production stockée				
Production immobilisée			310 366,73	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			57 238,14	
PRODUITS D'EXPLOITATION			369 104,87	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 120,88	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			824 800,57	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements			65 000,00	
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			247 775,05	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			82 591,68	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			134 043,30	
CHARGES D'EXPLOITATION			1 360 331,48	
RESULTAT D'EXPLOITATION			-991 226,61	
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-991 226,61	

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1,05	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1,05	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,40	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,40	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,65	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	369 105,92	
TOTAL DES CHARGES	1 360 331,88	
BENEFICE OU PERTE	-991 225,96	



Expertise Comptable
Audit & Conseil

**Associés
Commissaires aux comptes**

Michel MARTIN
Benoît DESBOIS
Bruno ROUILLE
Estelle COLLET
Pascal VALTON
Jean-Marc LECONTE
Florence ANDRÉ
Vincent COCUELLE
Valentin DOLIGÉ
Thibaut CLOSSET
Olivier DUPUY
Yveric FOUI
Anne-Laure BRUN
Caroline MASSON

2, avenue de Paris
45056 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 76 75
orcom@orcom.fr

2, rue Edouard Branly
CS 50015
45125 Villemandeur
Tél : 02 38 95 03 10
orcomassociés@orcom.fr

31 rue du Fbg Saint-Germain
45600 Sully-sur-Loire
Tél : 02 38 36 46 03
orcomsully@orcom.fr

Parc des Propylées
7, allée des Atlantes
CS 60276
28000 Chartres Cedex
Tél : 02 37 26 28 28
orcomchartres@orcom.fr

8, rue des Granges Galand
BP. 10329
37553 Saint-Avertin Cedex
Tél : 02 47 71 20 20
orcomtouraine@orcom.fr

1, avenue de la Butte
CS 13302
41033 Blois Cedex
Tél : 02 54 43 75 57
orcomlc@orcom.fr

ORCOM AUDIT

Société de Commissaires
aux Comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes
d'Orléans

S.A.S AU CAPITAL DE 850.000 €
RCS ORLÉANS 323 479 741
N° CEE : FR 19 323 479 741

Société 6&7
Monsieur le Président
91 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous remettre sous ce pli le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 accompagné du rapport spécial établis en notre qualité de commissaire aux comptes de la société.

Les deux exemplaires destinés au Greffe ont été adressés au cabinet NS2A.

Suite à nos contrôles réalisés dans le cadre de notre mission, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les constats suivants :

Prestations Midnite

Les charges de l'exercice font apparaître des honoraires facturés par le prestataire Midnite pour un montant total de 260 000 euros HT. Ces charges ont été déduites des produits de l'exercice pour déterminer le résultat de la société. De même, la TVA déductible a été récupérée sur les factures concernées.

Nous vous remercions de nous transmettre une copie du contrat encadrant cette prestation.

Nous nous permettons ainsi d'attirer votre attention sur les risques en matière de déductibilité de la dépense et de la TVA en cas de contrôle fiscal si la matérialité de la dépense ne peut être démontrée.

Vérifications spécifiques

L'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ne s'est pas tenue dans les 6 mois suivants la clôture de l'exercice. Cette situation dérive des dispositions statutaires (article 33 des statuts) et constitue une irrégularité.

Nous avons bien noté qu'une résolution (n°1) serait prise et proposée en ce sens.

7

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Doligé', with a long horizontal stroke extending to the left.

Valentin DOLIGÉ
Associé

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES

6&7

31/12/2017

..*.*.*
.*.*.*.*

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

6&7

SAS au capital de 51 630 €

Siège social : 91 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

R.C.S. PARIS 819 928 896

SIRET : 84992889600011

* * * * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2017**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 6&7 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 6&7 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 26 avril 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui précise que les frais d'enregistrement phonographiques et la réalisation de vidéogrammes sont amortis linéairement à hauteur de 75 % la première année et de 25% la deuxième année. Une provision de 25 % a cependant été comptabilisée la première année pour suivre l'exploitation économique du produit.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment en ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 6&7 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 20 Septembre 2018

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes



Valentin DOLIGÉ
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	330 828,01	330 366,73	461,28	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	153,00		153,00	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	244,00		244,00	
ACTIF IMMOBILISE	331 225,01	330 366,73	858,28	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	52 465,00		52 465,00	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	58 738,14		58 738,14	
Autres créances	170 518,12		170 518,12	
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 866 173,82		1 866 173,82	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	59 775,00		59 775,00	
ACTIF CIRCULANT	2 207 670,08		2 207 670,08	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 538 895,09	330 366,73	2 208 528,36	

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé :	51 630,00)	51 630,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		973 353,13
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)	
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-991 225,96	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	33 757,17	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11,58
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 750 000,00
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		357 803,76
Dettes fiscales et sociales		66 955,85
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 174 771,19	
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 208 528,36	

9

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 500,00		1 500,00	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 500,00		1 500,00	
Production stockée				
Production immobilisée			310 366,73	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			57 238,14	
PRODUITS D'EXPLOITATION			369 104,87	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 120,88	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			824 800,57	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements			65 000,00	
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			247 775,05	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			82 591,68	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			134 043,30	
CHARGES D'EXPLOITATION			1 360 331,48	
RESULTAT D'EXPLOITATION			-991 226,61	
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-991 226,61	

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1,05	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1,05	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,40	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,40	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,65	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	369 105,92	
TOTAL DES CHARGES	1 360 331,88	
BENEFICE OU PERTE	-991 225,96	

ANNEXE

6&7 est une société par actions simplifiée au capital de 51.630 € divisé en 5 163 actions de 10 € de nominal.

L'exercice, d'une durée de 21 mois couvrant la période du 26 avril 2016 au 31 décembre 2017 fait ressortir une perte nette comptable de 991 226 euros et un total bilan de 2 208 528 euros. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2018.

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont normalement exprimés en milliers d'euros.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux conventions générales, aux principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le Règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2015 complétés des règlements subséquents.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, d'image fidèle, de régularité et de sincérité, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels en vue d'assurer régularité et sincérité et de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1 Immobilisations

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des licences
- les coûts de fixation phonographique

Les frais d'enregistrement phonographiques et la réalisation de vidéogrammes sont amortis linéairement :

75 % la première année,

25% la deuxième année.

Parallèlement, une provision de 25% est comptabilisée pour suivre l'exploitation économique du produit.

2.2 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

III - NOTE SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

3.1 Etat de l'actif immobilisé et amortissements

a) Immobilisations

L'évolution de l'actif immobilisé s'analyse de la manière suivante :

	VALEUR AU 26/04/2016	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR AU 31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Fixation sonore	-	330	-	330
Licences	-	1	-	1
Immobilisations financières				
Titres de participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	331	-	331

b) Amortissements

La variation des amortissements s'explique de la façon suivante :

	VALEUR AU 26/04/2016	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR AU 31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Fixation sonore	-	248	-	248
Licences	-	-	-	-
TOTAL	-	248	-	248

3.2 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances sur l'ensemble des dettes et créances se répartissent de la façon suivante :

a) Créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	-	-	-
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	59	59	-
Groupes et associés (comptes courants)	-	-	-
Autres créances	171	171	-
Charges constatées d'avance	60	60	-
TOTAL	290	290	-

Les créances d'exploitation incluent des factures à émettre pour 19 K€.

Le poste autres créances est principalement composé de créances sur le Trésor - TVA pour 156 K€.

b) Dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN AU MOINS 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès établissements crédit	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	358	358	-	-
Dettes fiscales et sociales	67	67	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	425	425	-	-

Les dettes d'exploitation incluent des factures non parvenues pour 314 K€.

3.3 Variation des capitaux propres

	VALEUR AU 26/04/2016	DIVIDENDES VERSES	AUTRES VARIATIONS		VALEUR AU 31/12/2017
			AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
Capital social	-	-	52	-	52
Prime d'émission	-	-	973	-	973
Réserve légale	-	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Résultat	-	-	-991	-	-991
Capitaux propres hors provisions réglementées	-	-	34	-	34

3.4 Etat des provisions

	VALEUR AU 26/04/2106	DOTATIONS	REPRISES (prov.utilisées)	REPRISES (prov.non utilisées)	VALEUR AU 31/12/2017
Provisions risques et charges					
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation					
Provisions pour deprec. immo.incorporelles	-	83	-	-	83
TOTAL GENERAL	-	83	-	-	83

3.5 Chiffre d'affaires

	France	Export	TOTAL
Ventes de marchandises	-	-	-
Production vendue de services	2	-	2
TOTAL	2	-	2

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

4.2 Impôts sur les bénéfices

La société réalisant des pertes, aucun impôt n'a été constaté dans ses comptes au titre de 2017.
Au 31 décembre 2017, les pertes fiscales cumulées s'élèvent à 991 226 euros.

4.3 Consolidation des comptes

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Métropole Télévision, domicilié au 89 av Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine. Le groupe Métropole Télévision est lui-même consolidé dans les comptes du groupe Bertelsman domicilié à Gütersloh en Allemagne.

4.4 Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas produite car sa mention conduirait à indiquer indirectement une rémunération individuelle.

4.5 Evénements post-clôture

Néant

6&7

SAS au capital de 51 630 €

Siège social : 91 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

R.C.S. PARIS 819 928 896

SIRET : 84992889600011

* * * * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'avance en compte courant de mise à disposition de la société 6&7 entre la société M6 INTERACTIONS et la société REBELOTE 7

La convention a été conclue le 28 mars 2017 pour un montant en principal maximum mis à la disposition de 6&7 par M6 INTERACTIONS de 950 000 euros et pour un montant maximum mis à disposition de 6&7 par REBELOTE 7 de 50 000 euros. Le montant versé au titre d'un tirage portera intérêts à un taux annuel égal au taux fiscalement déductible.

Contrat de partenariat entre les sociétés 6&7 et M6 INTERCATIONS

Le contrat a été conclu le 21 février 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} février 2017 pour une durée de 3 ans. La convention définit les modalités de la fourniture de prestations par M6 INTERACTIONS à 6&7. A ce titre, la société M6 INTERACTIONS perçoit une commission égale à 4 % du chiffre d'affaires net hors taxes encaissé par 6&7.

Fait à ORLEANS, le 20 Septembre 2018

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes



Valentin DOLIGÉ
Associé

6&7

Société par actions simplifiée
Au capital de 51.630 Euros
Siège social : 19 rue de Milan
75009 Paris
819 928 896 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 15 OCTOBRE 2018

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à (991 225,96) euros de la manière suivante :

Origine

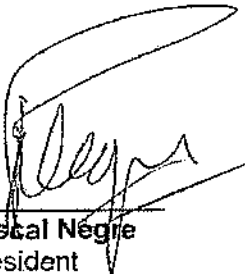
Résultat de l'exercice : (991 225,96) euros

Affectation

En totalité au compte « Report à nouveau » (991 225,96) euros

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

* * *



Pascal Nègre
Président